

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 26 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

22/03/2026

DATE D’AFFICHAGE

22/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :11

L’an deux mil vingt-six, le 26 mars à 19 heures 15

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, la Maire

Étaient présents : Mmes KELLER Wendy, CAPELLE Stéphanie, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs ALBRECH Sébastien, GAZIN Jean-Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, VERRIER Antoine et DOSDAT Livier

EN EXERCICE : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS : 11

Etaient absents : /

Était excusé : /

VOTANTS : 11

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

DELIBERATION N° 2026 – 014

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

INDEMNITE DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu’il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité des membres présents et avec effet au 22.03.2026 de fixer le montant des indemnités pour l’exercice effectif des fonctions d’adjoint :

à 100 % des 10.89 % de l’indice

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous-Préfecture

le 14 avril 2026

et publication ou notification

le 14 avril 2026

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 31 mars 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire,

KELLER Wendy

